

Le 10 mars 2020

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire tenue par le conseil de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil le 10 mars 2020 à 19 h 30, au centre communautaire.

PRÉSENTS

- Monsieur Michel Bourdeau, maire

- Madame Nathalie Perreault, conseillère
- Monsieur Julien Leclerc, conseiller
- Monsieur Jean-Pierre Brazeau, conseiller
- Monsieur Jimmy Robert, conseiller
- Monsieur Yves de Repentigny, conseiller

AUSSI PRÉSENTS

- Monsieur Ron Kelley, directeur général et secrétaire-trésorier
- Madame Lily Ducharme, directrice générale adjointe, secrétaire-trésorière adjointe et greffière

ABSENTE

- Madame Audrey Dépault, conseillère

2020-03-037 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Il est PROPOSÉ par monsieur Yves de Repentigny
et RÉSOLU

DE PROCÉDER à l'ouverture de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil du 10 mars 2020 à 19 h 30.

ADOPTÉE

2. MOT DU MAIRE

2020-03-038 3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est PROPOSÉ par monsieur Jimmy Robert
et RÉSOLU

QUE l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil du 10 mars 2020 soit et il est, par les présentes, adopté comme suit :

Item	
1	OUVERTURE DE LA SÉANCE
2	MOT DU MAIRE
3	ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
4	ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
5	PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LES SUJETS QUI NE SONT PAS À L'ORDRE DU JOUR
6	AFFAIRES DU CONSEIL

Le 10 mars 2020

6.1	APPUI / SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER / AVRIL, MOIS DE LA JONQUILLE
7	ADMINISTRATION
7.1	GREFFE
7.1.1	ADOPTION DE SECOND PROJET / RÈGLEMENT NUMÉRO 572-10 / RÈGLEMENT AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 572 AFIN DE REMPLACER A L'ARTICLE 402 LA DEFINITION DU TERME « SERVICES TECHNIQUES DE CATEGORIE 1 » ET D'AJOUTER CETTE CATEGORIE DE SERVICES AU NOMBRE DES USAGES PERMIS DANS LA ZONE COMMERCIALE Cb-1
7.1.2	AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DE PROJET / RÈGLEMENT NUMÉRO 660 / RÈGLEMENT REMPLAÇANT LE RÈGLEMENT RELATIF À LA CIRCULATION NUMÉRO 604 - (RMH 399-2020)
7.2	TRÉSORERIE
7.2.1	LISTE DES COMPTES
7.3	RESSOURCES HUMAINES
8	SÉCURITÉ PUBLIQUE
9	TRAVAUX PUBLICS, RÉSEAU D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT
10	URBANISME ET ENVIRONNEMENT
11	LOISIRS, CULTURE ET COMMUNAUTAIRE
12	AFFAIRES NOUVELLES
13	PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR
14	LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE

2020-03-039 4.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION DU 11 FÉVRIER 2020

Il est PROPOSÉ par monsieur Jean-Pierre Brazeau
et RÉSOLU

D'ADOPTER le procès-verbal de l'assemblée publique de consultation du 11 février 2020 sans modification.

ADOPTÉE

2020-03-040 4.2 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 FÉVRIER 2020

Il est PROPOSÉ par madame Nathalie Perreault
et RÉSOLU

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 février 2020 sans modification.

ADOPTÉE

5. PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LES SUJETS QUI NE SONT PAS À L'ORDRE DU JOUR

2020-03-041

6.1 APPUI / SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER / AVRIL, MOIS DE LA JONQUILLE

CONSIDÉRANT QUE chaque année, plus de 55 000 Québécois et Québécoises reçoivent un diagnostic de cancer, et que cette annonce représente un choc important qui se répercute dans toutes les sphères de leur vie;

CONSIDÉRANT QUE pour chaque personne touchée, une à trois personnes de son entourage prendront le rôle de proche aidant;

CONSIDÉRANT QU'environ quatre cancers sur dix peuvent être évités en adaptant un mode de vie sain et en mettant en place des politiques de santé qui protègent les Québécois et les Québécoises;

CONSIDÉRANT QUE la survie pour tous les cancers combinés a augmenté de 8 %, passant de 55 % en 1992 à 63 % en 2019, et que c'est grâce au financement de recherches novatrices que nous y sommes parvenus et que nous pouvons poursuivre notre objectif d'un monde sans cancer;

CONSIDÉRANT QUE la Société canadienne du cancer est le seul organisme de bienfaisance national qui vient en aide à tous les Québécois et Québécoises atteints de tous les types de cancer et leurs proches, à travers la recherche, la prévention, l'accès à un réseau d'aide, l'information basée sur les dernières données probantes et la défense de l'intérêt public;

CONSIDÉRANT QUE la vie est plus grande que le cancer, qu'elle ne se résume pas à un diagnostic, à la chimiothérapie, aux cicatrices. Par l'entremise de ses programmes, la Société canadienne du cancer aide les Québécois et Québécoises à tisser des liens avec les autres et à leur assurer une qualité de vie et un bien-être;

CONSIDÉRANT QUE le mois d'avril est connu comme étant le Mois de la jonquille, qu'il est porteur d'espoir et que la Société canadienne du cancer encourage alors les Québécois et Québécoises à poser un geste significatif pour les personnes touchées par le cancer;

En conséquence,

Il est PROPOSÉ par monsieur Jimmy Robert
et RÉSOLU

DE DÉCRÉTER le mois d'avril « Mois de la jonquille ».

QUE le conseil de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

ADOPTÉE

2020-03-042

7.1.1 ADOPTION DE SECOND PROJET / RÈGLEMENT NUMÉRO 572-10 / RÈGLEMENT AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 572 AFIN DE REMPLACER À L'ARTICLE 402 LA DÉFINITION DU TERME « SERVICES TECHNIQUES DE CATÉGORIE 1 » ET D'AJOUTER CETTE CATÉGORIE DE SERVICES AU NOMBRE DES USAGES PERMIS DANS LA ZONE COMMERCIALE Cb-1

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a adopté à une séance tenue le 21 janvier 2020 un premier projet de règlement portant le numéro 572-10 modifiant le règlement de zonage numéro 572;

CONSIDÉRANT QU'une assemblée publique de consultation a été tenue sur ce projet le 11 février 2020 à 18 h;

Il est PROPOSÉ par monsieur Jean-Pierre Brazeau
et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE le second projet de règlement numéro 572-10 intitulé :

« Règlement amendant le règlement de zonage numéro 572 afin de remplacer à l'article 402 la définition du terme «Services techniques de catégorie 1» et d'ajouter cette catégorie de services au nombre des usages permis dans la zone commerciale Cb-1 »

soit adopté;

QUE copie de ce second projet soit transmise à la MRC de Vaudreuil-Soulanges.

ADOPTÉE

2020-03-043 7.1.2 AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DE PROJET / RÈGLEMENT NUMÉRO 660 / RÈGLEMENT REMPLAÇANT LE RÈGLEMENT RELATIF À LA CIRCULATION NUMÉRO 604 - (RMH 399-2020)

Le conseiller monsieur Jean-Pierre Brazeau présente et dépose le projet de règlement numéro 660 remplaçant le règlement relatif à la circulation numéro 604 et donne avis de motion qu'à une séance ultérieure de ce conseil, le règlement sera présenté pour adoption.

2020-03-044 7.2.1 LISTE DES COMPTES

Il est PROPOSÉ par monsieur Julien Leclerc
et RÉSOLU

QUE la liste des comptes soit approuvée telle que présentée par le trésorier;

QUE ce dernier soit autorisé à procéder au paiement desdits comptes totalisant un montant de cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent soixante-cinq dollars et trente-neuf cents (199 965,39 \$).

ADOPTÉE

13. PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'ASSISTANCE CONCERNANT LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR

2020-03-045 14. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est PROPOSÉ par monsieur Jean-Pierre Brazeau
et RÉSOLU

DE LEVER la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil du
10 mars 2020 à 19 h 54.

ADOPTÉE

MUNICIPALITÉ DE TERRASSE-VAUDREUIL

Michel Bourdeau
Maire

Lily Ducharme
Greffière